

Rapport public Parcoursup session 2021

Lycée agricole Marie Durand - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (3983)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2021.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée agricole Marie Durand - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (3983)	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	10	78	41	58	10	35
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	8	90	38	59	10	35
	Jury par défaut	Tous les candidats sauf les Bac technologiques et Bac professionnels	9	269	36	46	10	35

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser aux métiers de l'aménagement des espaces paysagers et de la réalisation de jardins/S'intéresser à l'environnement, aux végétaux et au cadre de vie/Disposer de compétences scientifiques, technologiques et numériques pour interpréter et exploiter les informations relatives aux aménagements d'espaces paysagers et à leur contexte/Disposer de compétences technologiques ou professionnelles en vue de la réalisation d'infrastructures et de l'utilisation d'équipements techniques en sécurité sur le terrain/Disposer de capacités de prise de décisions, d'organisation et d'autonomie/Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale pour communiquer et argumenter/Disposer de compétences collaboratives et d'animation d'équipe dans le cadre d'une démarche de projet pluritechnique

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

En BTSA Aménagements Paysagers, sur 2 ans, les étudiants reçoivent un enseignement général (1/3) et technique (2/3). Les travaux pratiques, les rencontres de professionnels du secteur de l'aménagement paysager et les visites représentent une part importante de la formation.

14 semaines de stages en entreprise sur 3 périodes permettent aux étudiants de mieux découvrir le milieu professionnel et de faire un choix entre 2 spécialités:

- **le chantier** : planification, réalisation et suivi technico-économique,
- **le bureau d'études** : conception et gestion de projet.

Equipe pédagogique expérimentée, réseau de partenaires, équipements performants, laboratoires spécialisés et salles informatiques

Au terme du cursus, 3 épreuves terminales (50%) complètent le contrôle continu en cours de formation (50% de l'examen) :

- une épreuve de français-économie, 4h coefficient 6
- une épreuve technique, 3h coefficient 5
- une épreuve orale sur dossier à partir de 3 situations professionnelles vécues en stage, coefficient 7.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux composée d'enseignants de la filière, du coordonnateur et du proviseur adjoint a étudié les dossiers des candidats en tenant compte notamment :

- du niveau de formation atteint par le candidat, en particulier dans les disciplines scientifiques et littéraires, comme la biologie écologie, les mathématiques et le français, mais aussi les disciplines artistiques,
- de l'avis de l'établissement d'origine et de l'ensemble des professeurs portés sur les bulletins scolaires de 1ère et terminale,
- des résultats des épreuves anticipées du bac, ou au bac pour ceux qui en sont déjà en possession
- du projet de formation exprimé par le candidat dans la lettre de motivation

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Il est important que les candidats prennent bien connaissance des attendus de la formation.

Une attention particulière sera portée sur le niveau de formation atteint par le candidat et notamment dans les disciplines scientifiques et littéraires.

La partie "projet de formation", au travers d'une lettre de motivation doit être approfondie pour bien mettre en avant les motivations personnelles du candidat. Il est déconseillé d'utiliser des formulations trouvées sur internet, reconnaissables des membres de la commission d'examen des vœux.

La créativité est de rigueur en BTSA Aménagements Paysagers, et c'est justement au travers de la lettre de motivation que le candidat peut l'exprimer.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau de formation atteint par le candidat, notamment dans les matières scientifiques (biologie / écologie, mathématiques) et le français		Notes de 1ères et terminales Moyenne générale	Essentiel
	Résultats aux épreuves anticipées du bac ou au bac pour ceux déjà titulaires	Résultats aux épreuves anticipées du bac ou au bac pour ceux déjà titulaires	Notes des épreuves anticipées ou notes du Bac	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail		Avis portés dans la fiche avenir	Très important
Savoir-être	Autonomie dans le travail et capacité à s'investir	Autonomie dans le travail, capacité à s'investir	Avis portés dans la fiche avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation exprimé par le candidat dans lettre de motivation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen		Champ « Engagement citoyen » de la fiche avenir	Complémentaire

Signature :

Eric GROGNIER,
Proviseur de l'établissement Lycée agricole Marie Durand